

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 février 2026

Négociations commerciales : “La première victime de la guerre des prix c'est notre souveraineté alimentaire”

À quelques jours de l'ouverture du Salon International de l'Agriculture et à l'approche de la date butoir du 1^{er} mars pour la conclusion des négociations commerciales, le climat entre agriculteurs, industriels et grande distribution est profondément dégradé.

Alors que la France affiche un commerce extérieur agroalimentaire quasi déficitaire, que l'élevage peine à se remettre d'une crise sanitaire sans précédent, que les crues records fragilisent nos filières végétales et que la guerre commerciale frappe de plein fouet notre agroalimentaire, tous les voyants sont au rouge pour notre souveraineté alimentaire.

Pourtant, la charte d'engagements signée en décembre dernier, portée par l'ensemble des acteurs, devait instaurer la confiance, favoriser le dialogue et prévoir un traitement adapté pour les PME. Aujourd'hui, certains de ses principes sont mis à mal, dégradant le dialogue engagé et souhaité par les pouvoirs publics.

Pire, certaines pratiques abusives décrites ces dernières semaines dans les discussions entre industriels et distributeurs fragilisent toute la chaîne alimentaire en aval des négociations. Près de la moitié des coopératives ont subi des pressions et des menaces de déréférencement pour se voir imposer des baisses de prix injustifiées, au mépris de la loi EGAlim qui impose la non-négociabilité du prix des matières premières agricoles.

Au moment où nos industries doivent investir massivement pour relever les défis de la compétitivité, des transitions et du renouvellement des générations, ces pratiques fragilisent la production agricole et industrielle française.

Aujourd'hui, la course au prix le plus bas met en péril notre capacité collective à produire, transformer et nourrir la France et ouvre grand la porte aux importations de produits ne respectant pas nos standards de production.

La Coopération Agricole appelle donc à la responsabilité des distributeurs : appliquer la charte d'engagements dans l'esprit de coopération, instaurer un dialogue constructif avec tous les acteurs, distributeurs et consommateurs, pour reconquérir ensemble notre souveraineté alimentaire.

La défense de notre agriculture, de notre industrie, du dynamisme des territoires et de notre souveraineté alimentaire n'est pas une simple ligne de coût : c'est le respect des femmes et des hommes qui produisent dans tous les territoires une alimentation de qualité, souhaitée par les consommateurs.

Pour Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole :

« Nous sommes aujourd'hui très loin des belles déclarations d'intention de la charte d'engagement signée à l'automne dernier. La pression à la baisse des prix est très forte au mépris du respect de la loi EGAlim et au risque de détruire une chaîne alimentaire extrêmement fragile ! Les menaces de déréférencement de produits sont monnaie courante dans les boxes de négociation. La première victime de la guerre des prix c'est notre souveraineté alimentaire. ».

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

